



N°DEL2025-15

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES LANDES

**GRAND DAX**  
ACTION SOCIALE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU  
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DU GRAND DAX**

**L'AN DEUX MIL VINGT-CINQ** et le **vingt-quatre** du mois de **JUIN** à **18h00**, les membres du Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Grand Dax, convoqués le 18 juin 2025, se sont réunis en séance ordinaire, au 20 avenue de la Gare à Dax, sous la Présidence de Madame Guylaine DUTOYA, Vice-Présidente.

**Présents** : Madame Guylaine DUTOYA, Monsieur Philippe LAFFITTE, Monsieur Yves POMMIES, Monsieur Bernard BOITTELLE, Madame Gisèle CAMIADE, Madame Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE, Monsieur Jean-Pierre BIDAU, Monsieur Jean Maurice CASTEX, Madame Véronique AUDOUY, Monsieur Hikmat CHAHINE.

**Absents et excusés** : Monsieur Julien DUBOIS, Madame Corinne LAPORTE, Madame Christine BEYRIS, Monsieur Régis MALARIK, Madame Marie-Noëlle APOLDA, Madame Claudine ROHFRITSCH, Madame Gloria DORVAL, Monsieur Amine BENALIA-BROUCH, Madame Monique BAGIEU.

**Administrateur ayant donné pouvoir :**

Monsieur Julien DUBOIS

**Donne pouvoir à :**

Madame Guylaine DUTOYA

**Secrétaire de séance** : Monsieur Vincent BENOIT.

**Quorum** : le quorum est atteint avec 10 membres présents.

**OBJET : FINANCES - APPROBATION DES COMPTES DE GESTION DE L'ENSEMBLE DES BUDGETS DE L'EXERCICE 2024 DU CIAS**

Madame la Vice-présidente expose,

**Vu** Le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment les articles L123-6 et R123-20,

**Vu** le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

**Vu** le décret n°2016-1815 du 21 décembre 2016 modifiant les règles budgétaires et comptables applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux.



**Vu** les instructions comptables M57 et M22, applicables aux collectivités,

Le Conseil d'Administration doit se prononcer sur l'exécution de la tenue des comptes de Madame le Receveur de la trésorerie spécialisée ESMS de Dax Agglomération pour l'année 2024 sur les budgets suivants :

- Le budget principal
- Le budget annexe Portage de Repas
- Le budget annexe Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

Les comptes de gestion retraçant la comptabilité patrimoniale tenue par Madame le Receveur de la trésorerie spécialisée ESMS de Dax Agglomération pour l'exercice 2024 sont concordants avec les Comptes Administratifs de l'année 2024 retraçant la comptabilité administrative tenue par le Président du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Grand Dax pour l'exercice 2024.

Les états « Résultats budgétaires de l'exercice », des comptes de gestion sont annexés.

**APRES AVOIR ENTENDU LE RAPPORTEUR,**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, A L'UNANIMITE,**

**Article 1 : APPROUVE** les comptes de gestion de l'ensemble des budgets de Madame le Receveur de la trésorerie spécialisée ESMS de Dax agglomération pour l'exercice 2024 dont les écritures sont identiques à celles des Comptes Administratifs de l'ensemble des budgets du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Grand Dax pour l'année 2024.

**Article 2 :** La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'état dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : villa Noulibos – 50, Cours Lyautey – 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>).

**Article final :** Monsieur le Président et Madame la Trésorière Principale sont chargées, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

**DELIBERE EN SEANCE,**  
**Les jour, mois et an que dessus,**  
**Suivent les signatures,**  
**POUR COPIE CONFORME,**  
**DAX, le 24 JUIN 2025**  
**LE PRESIDENT**

Julien DUBOIS.

**LE SECRETAIRE DE SEANCE,**

Vincent BENOIT